



Communiqué de presse

Vendredi 27 septembre 2024

INFO RESEAU GRAND REIMS MOBILITÉS

TRANSDEV GRAND REIMS ADOPTE LA QUALITE DE SOCIÉTÉ À MISSION

Transdev Grand Reims est la première filiale du Groupe Transdev à adopter ce statut très particulier de Société à Mission. C'est aussi la première dans le cadre d'une Concession de Service Public à l'échelle d'une aussi grande Communauté Urbaine, la 2ème intercommunalité du Grand Est après Strasbourg avec 300.000 habitants, et surtout la 1ère de France par le nombre de communes membres (143).

Cette qualité de Société à Mission a été introduite par la loi PACTE de 2019 afin de reconnaître la contribution d'une entreprise à l'intérêt général. Dans le cadre du contrat de Concession de Service Public qui la lie à la Communauté Urbaine du Grand Reims jusqu'en 2029, la société Transdev Grand Reims a donc choisi d'intégrer dans ses statuts une mission qui prend en compte les enjeux sociaux et environnementaux.

En se dotant de la Raison d'Être suivante : « **Apporter un service de mobilité durable pour permettre à chacun de se déplacer en liberté et en confiance sur les territoires du Grand Reims** », Transdev Grand Reims donne encore plus de sens à son action au service du bien commun et de la qualité de vie en tant qu'acteur du territoire.

« Devenir Société à Mission est un acte transformatif fort qui engage collectivement, autour du projet de territoire du Grand Reims, fondé sur notre responsabilité sociale et environnementale » souligne Leila Garnier.

La Raison d'Être de Transdev Grand Reims s'exprime à travers 3 engagements statutaires qui ont été définis grâce à des échanges et des entretiens avec différents acteurs associatifs, institutionnels et politiques impliqués dans les enjeux de mobilité et grâce aux travaux préalables réalisés par un Comité Technique composé de salariés et de la Direction des Mobilités et des Transports de Grand Reims :

- « Agir pour l'environnement en développant des services de mobilité durable »
- « Contribuer au report modal et à l'attractivité du réseau par des services de mobilité de qualité, fiables, équitables et sûrs »
- « Entretenir une dynamique partenariale innovante sur le territoire du Grand Reims, dans toute sa diversité »

Ces engagements statutaires s'appuient sur un socle d'adhésion avec nos salariés : « Pour renforcer l'adhésion et la confiance des salariés dans nos actions de transformation, nous agissons collectivement et à tous les niveaux pour la coopération, l'innovation sociale et la qualité de vie au travail ».

Un Comité de Mission accompagnera Transdev Grand Reims dans la traduction opérationnelle de ses engagements statutaires et s'assurera de la parfaite mise en œuvre de la mission. Ainsi, un Organisme Tiers Indépendant (OTI) sera par ailleurs mandaté pour contrôler, une première fois dans les 18 mois puis tous les 2 ans, l'exécution de la mission.

Marie-Agnès CALVET – 06 19 01 49 31 – marie-agnes.calvet@transdev.com

Julie THIERY – 06 35 63 15 04 - julie.thiery@transdev.com

